

**SOCIÉTÉ**

DE

**PATRONAGE DES LIBÉRÉS**

ET DE

**l'Enfance en Danger Moral**

SIÈGEANT A LAVAL (MAYENNE)

---

**BULLETIN**

**DE LA 25<sup>E</sup> ANNÉE**

1918

---

LAVAL

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ DE PATRONAGE DES LIBÉRÉS

—  
1919

1828  
FOCALD

SOCIÉTÉ

DE

PATRONAGE DES LIBÉRÉS

ET DE

**l'Enfance en Danger Moral**

SIÈGEANT A LAVAL (MAYENNE)



BULLETIN

DE LA 25<sup>E</sup> ANNÉE

1918

LAVAL

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ DE PATRONAGE DES LIBÉRÉS

1919

## PRÉSIDENTS D'HONNEUR DE LA SOCIÉTÉ

---

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE LAVAL.  
M. LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL CIVIL.  
M. BOISSEL, \*, ☉ I. P., Maire de Laval.  
M. D'ELVA, Sénateur de la Mayenne, Maire de Changé.

---

## PRÉSIDENTS DEPUIS LA FONDATION

---

M. JULES-FRÉDÉRIC MAGDELAINÉ  
Colonel d'artillerie en retraite  
Commandeur de la Légion d'honneur  
Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand  
1893 + 1901

---

M. JOSEPH-ÉMILE PANNEAU  
Ancien Magistrat  
Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le-Grand  
1901 + 1902

---

M. GAULTIER DE VAUCENAY  
Conseiller Général  
1902 + 1917

---

## ADMINISTRATION

---

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### *Membres de droit*

M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE, Vice-Président ;  
M. G. DENIS, \*, ☉ I. P., *Président de la Chambre de Commerce* ;  
M. le chanoine BARRIER, *Aumônier de la Maison d'arrêt* ;  
M. le JUGE D'INSTRUCTION ;  
M. le SUBSTITUT DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE.

#### *Membres élus*

MM. BEAUDOUIN, à Laval ;  
TOUCHARD, Alfred, notaire honoraire, à Laval ;  
JOUANNE, ☉, ancien secrétaire de la Mairie de Laval,  
Conseiller municipal ;  
SINOIR, Emile, ☉ I. P., professeur au Lycée de Laval ;  
MOREAU, \*, ☉, à Laval ;  
BROCHARD, avocat, à Laval ;  
A. BUCQUET, avocat, ancien bâtonnier, à Laval ;  
DERME, ancien notaire, à Laval ;  
BROU, ☉, ancien pharmacien, à Laval ;  
BARBIER, à Laval.

### BUREAU

*Président* : M. A. BUCQUET, avocat, place de Hercé, 15,  
Laval ;  
*Vice-présidents* : M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE ;  
M. BARBIER, place de Hercé, 33, Laval ;  
M. DERME, à Laval ;  
*Trésorier* : M. BEAUDOUIN, Alfred, rue de Nantes, 50,  
Laval ;  
*Trésor.-adjoint* : M. TOUCHARD, rue Creuse, Laval ;  
*Secrétaires* : M. SINOIR, Emile, ☉ I. P., rue du Britais, 20,  
Laval ;  
M. BROCHARD, avocat, rue de Beauvais, 102,  
Laval.

### Délégués d'Arrondissements

#### *Mayenne*

M. H.-G. LELIÈVRE, avocat, au Grand-Logis, Mayenne.

#### *Château-Gontier*

N. .

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 11 Mars 1919

L'Assemblée générale des membres de la Société de patronage des condamnés libérés et de l'Enfance en danger moral, siégeant à Laval, s'est tenue le 11 Mars, au Palais de Justice, en la salle de délibération du Jury.

La séance est ouverte à 4 h. 1/2, sous la présidence de M. A. Bucquet, président. M. l'abbé Rousset, directeur de l'Asile Saint-Léonard, s'était fait excuser.

M. le Président ouvre l'assemblée en remerciant M. le Procureur de sa présence, et, exprimant son espoir de plus d'activité de notre Société, après la guerre, quand les délinquants auront repeuplé les prisons et que l'enfance en danger moral aura plus besoin de notre patronage.

La parole est donnée à M. Beaudouin, trésorier, dont le compte-rendu financier est lu et approuvé, puis à M. Brochard qui présente son rapport sur les opérations de la Société pendant l'année 1918

## RAPPORT DU TRÉSORIER

Le compte présenté comprend les recettes et dépenses effectuées du 12 Mars 1918 au 12 Mars 1919.

Les recettes ont été de . . . . .	2.280 72
Les dépenses se décomposent comme suit :	
Frais de placement . . . . .	360 »
Secours à Saint-Léonard. . . . .	400 »
Frais d'impression . . . . .	146 50
Divers (frais d'encaissement, transports). . . . .	126 70
En caisse . . . . .	1.547 82
	<u>2.280 72</u>
Livret de Caisse d'épargne (valeur 1916). . . . .	6 204 88

## RAPPORT de M. BROCHARD, Secrétaire

Monsieur le Président, Messieurs,

Le ralentissement de nos opérations que j'avais déjà attribué pour plusieurs motifs aux circonstances de la guerre, s'est encore maintenu en 1918.

Nous avons déjà constaté une tendance au patronage indirect par voie de consultations de bienfaiteurs qui désirant s'occuper

eux-mêmes des enfants auxquels ils s'intéressent, se bornent à solliciter de nous l'indication des voies et moyens.

Ces consultations ont été un peu plus nombreuses cette année. C'est évidemment un moyen comme un autre d'être utile à la cause de l'enfance coupable ou en danger, mais c'est nous priver de l'avantage de prendre contact avec elle et de la suivre.

Parmi ses membres souffrants, je vous citerai, par exemple, cette jeune enfant, que la mère en instance de séparation de corps après sa condamnation pour adultère, eut le front d'aller retirer du couvent auquel son digne père l'avait confiée, avec l'assentiment du Président du tribunal qui n'avait laissé à la mère que la garde du dernier enfant en bas-âge. La Supérieure n'ayant pas été informée à temps de ces faits, n'avait aucune raison de méfiance : elle crut bien faire de satisfaire à la réclamation de la mère.

Celle-ci s'empressa de la conduire au Mans, dans la maison où elle continuait ses désordres et sans doute, pour se créer une apparence de maison conjugale et familiale aux yeux de la police et des voisins, car, comment expliquer autrement, en pareille occurrence, le rapt d'une enfant de 9 ans, pour le joindre à une enfant en bas-âge, c'est-à-dire l'addition d'une charge à une autre.

Le père légitimement ému par ces événements et mis en mouvement sur la louable initiative de gens de bien et selon nos conseils, fit tant auprès du parquet de Laval, que de celui du Mans, les démarches nécessaires à la revendication de sa fille, qui eut le bonheur d'être réintégrée à son couvent de Maine-et-Loire.

Une pauvre jeune fille de 19 ans, partie de Paris par un coup de tête à la suite de scène avec son frère (ainsi déclaré), est venue échouer à Laval sans argent de poche. Le commissaire de police à la porte duquel elle avait frappé nous l'adressa. Un subside joint à une réquisition de transport, lui permit de loger à l'hôtel Saint-Pierre et d'être rapatriée le lendemain à Paris.

Cette ville prévenue par nous se fit un devoir par l'entremise de sœur Thérèse, du quartier, de lui apporter à son retour, le réconfort nécessaire.

Cette odyssee nous fit réclamer une place (chambre, feu et lumière), à l'œuvre catholique internationale de la jeune fille, en son comité de Laval. Mlle Le Breton, sa directrice, voulut bien nous la promettre pour nos patronnés de passage, du moment que celles-ci n'annonceraient pas par leur dossier, ou leur extérieur, un contact suspect pour ses pensionnaires.

Je crois être l'interprète ici de toute l'assemblée, en remerciant Mlle Le Breton de son hospitalité, qui, avouons-le, nous sera autrement précieuse que celle d'un hôtel, quelque recommandable qu'il soit.

Pour en finir avec les filles, citons cette mineure vicieuse, âgée de 13 ans, qui, avec l'heureuse collaboration personnelle de notre Président, en qualité de son défenseur auprès du tribunal correctionnel de Laval, la remit aux mains de l'œuvre nouvelle dite « Tutélaire », dont le siège est à Paris, 164, rue Blomet.

Parmi nos anciennes patronnées, la plus jeune des deux sœurs qui nous avaient été confiées dans des circonstances inoublables, très caractéristiques de sauvetage, est décédée auprès de sa sœur, devenue religieuse, dont j'ai déjà eu l'occasion de vous parler, et sa fin fut une édification pour son entourage.

Passons à la revue des garçons dont le tour ne sera pas long mon plus :

François B..., orphelin, de caractère difficile et mobile, âgé de 12 ans, était devenu une charge pour sa grand-mère, sa tutrice légitime, trop âgée du reste, pour s'en occuper avec autorité.

Au surplus, notre enquête nous révéla qu'elle le détestait au point de ne pouvoir le supporter chez elle, où sa fille lui suffisait. Nous crûmes cette fois, devoir pratiquer à son égard, le placement familial : il est aux mains d'une brave famille de cultivateurs, qui avec notre secours mensuel de cinq francs (envoyé à terme échu tous les trois mois), voulut bien s'y intéresser et le faire travailler, en dehors de ses fonctions d'enfant de chœur.

Un autre, fils d'alcoolique, âgé de 18 ans, fut condamné pour voies de fait sur sa mère, à un mois d'emprisonnement avec le bénéfice de la loi Bérenger. C'est surtout un malade victime de son hérédité. Nous nous employâmes de notre mieux, muni d'une attestation médicale, à lui découvrir la maison appropriée à son état. J'ai le regret de vous dire que les établissements pressentis nous ont répondu n'avoir aucune place en raison de leur accaparement pour le service des réfugiés de la guerre. Il est ainsi resté à la charge de sa mère, quant à présent.

Un enfant du quartier Notre-Dame, dont l'état moral était fort compromis par les désordres de sa mère avec une complicité russe, nous fut signalé avec instance. Non seulement, il assistait à des scènes très regrettables, mais il vivait à l'abandon, n'étant, naturellement, entretenu par sa mère, ni en vêtement, ni en nourriture.

Notre enquête personnelle aboutit à ce résultat qu'il n'y avait pas de temps à perdre. Nous formulâmes une plainte au parquet qui agit sur le champ. Mais la mère mise, sans doute, en éveil par des voisins enquêtés, dont l'un nous témoigna son désir de ne pas tout dire, de peur de contribuer à une déchéance de puissance paternelle, chose grave, disait-il, alla chercher d'autres complici-

tés, son enfant non pas par devant pour se faire respecter, mais par derrière, dans la ville la plus propice aux méfaits, toujours Paris, où le Procureur de la République de Laval l'a fait suivre.

En voici un autre, qui, au contraire, arrive à Laval, ayant voyagé sans billet de chemin de fer et pour ce délit arrêté. Comme il est animé du projet de s'engager dans la marine marchande, il est envoyé au Havre par nos soins. Il avait, il est vrai, promis de nous écrire : nous sommes sans nouvelles.

Un frère et une sœur ont sous les yeux de mauvais exemples dans une commune de la Mayenne : la mère passe son temps à ne rien faire autre chose que le mal qui suffit tout de même à l'entretenir. On nous demande comment faire. Le mari est mobilisé, il faudrait cependant son consentement pour s'occuper des enfants.

Problème de patronage ! La mairie interrogée par nous sur la réalité des faits reprochés, nous répond qu'ils sont exacts en nous renvoyant au mari et père avec le numéro de son secteur. Comment faire ? Prévenir le mari ? C'est bien gros de conséquences. Il y a vraiment, Messieurs, des situations impossibles.

Sur ces entrefaites, deux mois plus tard, sonnait l'armistice suivie d'une permission plus longue : 20 jours pour permettre au poilu d'avoir le temps de voir ce qui se passe chez lui et de mettre de l'ordre dans sa maison ; ce qui fut peut-être la meilleure solution.

M. Castaing, l'un de nos associés de la première heure, nous a envoyé un père de famille éploré : veuf, 4 enfants, dont Marcel, âgé de 17 ans, n'arrive pas à se fixer. Il avait déjà menacé sa mère d'actes de violence, était placé dans une ferme, puis en partait, absent nuit et jour pendant une huitaine où il galvaudait, impossible d'obtenir de lui du travail et c'est l'aîné : quel exemple pour les autres !

Comme il a bonne santé et que la saison est favorable à l'apprentissage de verrier, nous avons donné le conseil au père de le remettre aux mains de M. Chupin, maître-verrier, notre dévoué et ancien correspondant, près Fougères. C'est fait. Il y est logé, nourri, blanchi, raccommode et de plus, recevant 25 à 30 francs par mois pour débiter, surveillé par les employés de la verrerie, très bons mais très fermes.

A présent, c'est une mère qui se plaint de son fils : abus de confiance dans divers emplois, il a 17 ans, il peut donc contracter un engagement dans l'armée, ce qu'il y aurait de mieux pour l'arrêter sur cette pente, mais il n'a pas de santé pour cela.

Il travaille actuellement chez un pharmacien de Paris, qui, à son tour, n'en est pas satisfait, pendant que le logeur réclame à sa

mère la pension arriérée, ce qui donne l'impression d'un délit de filouterie. Nous ne pouvons l'atteindre qu'en le signalant à notre correspondant de Paris, ce que nous avons fait.

Telle a été, Messieurs, notre modeste action pendant l'année écoulée.

Du côté administratif deux mots à dire.

Nous avons fait élire M. le docteur Bucquet comme représentant les établissements de bienfaisance privée, lors de l'élection de l'office départemental des Pupilles de la Nation. Et notre député a déjà eu l'occasion de représenter dignement nos intérêts.

Nous avons sollicité et obtenu l'autorisation exigée par l'article 19 de la loi du 24 Juillet 1889.

C'est elle qui est nécessaire à des associations de bienfaisance privée à l'effet de recueillir des mineurs de 16 ans, en dehors de l'intervention de leurs représentants. L'expérience nous a appris qu'elle sera de nature à nous rendre service.

Cette autorisation ministérielle porte à quatre le nombre de toutes celles que notre Société a obtenues, aux effets ci-après :

1° Se faire ouvrir un livret de Caisse d'Épargne (loi du 9 Avril 1881, art. 13, et loi du 20 Juillet 1895, art. 4) ;

2° Traiter de la cession de puissance paternelle avec les parents ou représentants de l'enfant mineur de 16 ans (art. 17, loi 24 Juillet 1889) ;

3° Remettre ces mêmes mineurs en dehors de l'intervention des mêmes personnes (art. 19 même loi) ;

4° Se faire délivrer le bulletin n° 2 du casier judiciaire (loi 11 Juillet 1900, art. 2).

J'achève mon rapport par un accent de tristesse : nous avons eu à déplorer la mort de notre ami et délégué d'arrondissement de Château-Gontier, M<sup>e</sup> Gauchet, avoué.

Victime de surmenage et de défaut de soins, par l'effet de sa mobilisation, il a été enlevé non seulement à l'affection des siens, mais aussi à la sympathie que notre Société avait pour lui. A plusieurs reprises, il avait donné auprès de son tribunal des preuves de sa confiance en elle, nous avait proposé de venir au secours de ses clients, nous appuyait de son autorité. Que sa famille veuille bien agréer l'assurance de nos regrets émus de la mort prématurée et méritoire de notre cher collègue dont nous cherchons le remplacement.

## MEMBRES FONDATEURS <sup>(1)</sup>

---

- ✠ M<sup>me</sup> AOUSTIN.  
Mgr BOLO.
  - ✠ M. le Chanoine COURTEILLE.  
M. DERME, notaire honoraire, *Vice Président de la Société*, rue de Joinville, Laval.
  - ✠ M. DUBOYS FRESNEY, Sénateur, Château-Gontier.
  - ✠ M. GAULTIER DE VAUCENAY, Edmond, Président de la Société, 1902-1917.
  - ✠ M. GILLES-MARIE.
  - ✠ M<sup>me</sup> MOUTEAU.
  - ✠ M. PANNEAU, ancien Magistrat, Président de la Société, 1901-1902.
  - ✠ M<sup>me</sup> la baronne DE PLAZANET, Laval.
  - ✠ M. VILFEU, Edouard, ancien Député.  
M<sup>me</sup> VILFEU, place Hardy, Laval.
- 

## MEMBRES CORRESPONDANTS <sup>(2)</sup>

---

- M. BENAERTS, Professeur d'Histoire au lycée Condorcet, 6, rue de la Bienfaisance, Paris.
- M. BLANC, sous ingénieur des Ponts et Chaussées, rue de Bretagne, 63, Laval.
- M. CHALOT, chef de Division honoraire à la Préfecture de la Mayenne.
- M. CHAMPION, Fabricant de chaussures, à Laval.
- M. CHAPPÉE, Industriel, Le Mans.
- M. CHUPIN, Industriel, Fougères.
- M. le COMMANDANT du Bureau de Recrutement, Laval.
- M. CONTE, Léonce, Président de la Société de patronage des libérés de Marseille, rue de Paradis, 151, Marseille.
- M. le DIRECTEUR de la Fonderie de Port-Brillet.
- M. l'abbé CROZ, à Saint-Michel de Frigoley, par Tarascon.

---

(1) Les *Membres fondateurs* sont ceux qui versent, une fois pour toutes, une somme de cent francs.

(2) Les *Membres correspondants* sont ceux qui emploient les patronnés de la Société, ou aident à les placer. Ils ne sont astreints au paiement d'aucune cotisation et reçoivent les publications de la Société.

M<sup>me</sup> DAVID, ruelle Saint-Vénérand, Laval.  
M. le DIRECTEUR de la Maison d'Assistance par le travail,  
Domaine des Fourches, Laval.  
M. DUCHEMIN, père, Manufacturier, Avesnières.  
M. l'abbé GARÇON, directeur de l'Orphelinat de Béthléem,  
Nantes.  
M. le GARDIEN-CHEF de la Maison d'arrêt de Laval.  
M. LECOIFFIER (l'Abbé), 13, rue des Dames, Rennes.  
M. MAUCHAMP, Président de la Société de Patronage des  
libérés de Châlon-sur-Saône.  
M<sup>me</sup> la Supérieure de la MISÉRICORDE, à Laval.  
OFFICE CENTRAL DES ŒUVRES DE CHARITÉ, boulevard  
Saint-Germain, 175, Paris.  
M<sup>me</sup> la Supérieure du MONASTÈRE DE N.-D. DE LA CHARITÉ,  
au Mans.  
M<sup>me</sup> la Supérieure du MONASTÈRE DE N.-D. DE LA CHARITÉ  
(Dames Blanches), à Nantes.  
M<sup>me</sup> la Supérieure du MONASTÈRE DE N.-D. DE LA CHARITÉ  
(Saint-Cyr), Rennes  
M<sup>me</sup> la Supérieure de l'ORPHELINAT DE LA DÉVÈZE (Cantal).  
M<sup>me</sup> la Supérieure de l'ORPHELINAT SAINT-JOSEPH, à Saumur.  
M<sup>me</sup> la Supérieure de l'ORPHELINAT SAINT-JOSEPH, à Saint-  
Broladre (Ille-et-Vilaine).  
M<sup>me</sup> la Directrice de l'ORPHELINAT, rue d'Avénières, Laval.  
M<sup>me</sup> la Supérieure du REFUGE DU BON PASTEUR, à Bourges.  
M<sup>me</sup> la Supérieure du REFUGE DU BON PASTEUR, à Poitiers.  
M. l'abbé PAULARD, Directeur de l'Orphelinat Saint-Joseph, à  
Saint-Georges de Reintembault (Ille-et-Vilaine).  
M<sup>me</sup> la Supérieure du REFUGE DES PETITS-CHATELETS, à  
Alençon.  
M. RIVIÈRE, Albert, 52, rue d'Amsterdam, Paris.  
M. RIVIÈRE, Louis, 91, rue Jouffroy, Paris.  
M. ROLLET, avocat à la Cour d'appel, directeur du Patronage de  
l'enfance et de l'adolescence, 32, rue du Château, Bel-  
levue (Seine).  
M. ROUSSET (le chanoine), Directeur de l'Asile St-Léonard, à  
Couzon (Rhône).  
L'UNION DES SOCIÉTÉS DE PATRONAGE DE FRANCE,  
14, place Dauphine, Paris.  
M. VOISIN, membre de l'Institut, président de la Société de  
Protection des Engagés volontaires, 11 bis, rue de Mil-  
lan, Paris.

## LISTE GENERALE DES MEMBRES TITULAIRES <sup>(1)</sup>

M. le Chanoine ACCARY, place de Hercé, Laval.  
M<sup>me</sup> ALLOUEL, rue de Paris, 10, Laval.  
M. AMAUDRUT, proviseur honoraire du Lycée, rue d'Anvers,  
Laval.  
AMBRIÈRES (commune d').  
ANONYMES :  
M<sup>me</sup> veuve B.  
M<sup>me</sup> D.  
M<sup>me</sup> E. G.  
M<sup>me</sup> L. G. (pour enfants).  
M<sup>me</sup> M., à Laval.  
M<sup>me</sup> P. chez M<sup>me</sup> Sinoir, rue du Britais, Laval.  
M. AOUTIN, expert, rue du Jeu-de-Paume, 23, Laval.  
M<sup>me</sup> AUBRY-CAIGNÉ, rue Crossardière, Laval.  
M. AUBRY, horloger, rue de la Paix, 21, Laval.  
M. AUDUREAU, rue de Bretagne, Laval.  
M<sup>me</sup> BARAIZE, rue Flatters, 16, Laval.  
M. BARBIER, place de Hercé, 33, Laval.  
M<sup>me</sup> BARBOT, rue des Orfèvres, 2, Laval.  
M. le Chanoine BARRIER, rue du Lycée, Laval.  
M. BAULAIN, rue de Tours, 92, Laval.  
M. BEAUDOUIN, Alfred, rue de Nantes, *Trésorier de la Société*,  
Laval.  
M<sup>me</sup> BEAUDOUIN, Jules, rue de Bel-Air, 35, Laval.  
M. BENARDEAU, président du Tribunal civil, Mayenne.  
M. BOISSEAU, à la Coquerie, Laubrières (Mayenne).  
M. BOISSEL, Adrien, manufacturier, rue de Chanteloup, Laval.  
M. BOISSEL, Victor, Maire de Laval, rue de Tours, 117, Laval.  
M<sup>me</sup> BONNAFOND, 35, rue Tronchet, Paris (9<sup>e</sup>).  
M. BORDEAU, Emile, négociant, juge au Tribunal de com-  
merce, rue du Val-de-Mayenne, 53, Laval.  
M<sup>me</sup> BORET, rue de Paris, 12, Laval.  
M. BOUGRIER, Charles, négociant, Conseiller municipal de  
Laval, rue d'Ernée, 14.  
M. BOUVIER-DREUX, rue de Bretagne, Laval.  
M. BREUX, huissier, rue Joinville, 16, Laval.

(1) Les Membres titulaires payent une cotisation annuelle dont le minimum est fixé à 2 francs. (Art. 4 des Statuts).

- M. BROCHARD, avocat, *Vice-Secrétaire de la Société*, rue de Beauvais, 102, Laval.
- M<sup>me</sup> BRUNET, rue de Paris, Laval
- M. l'abbé BRODIN, curé de N.-D. des Cordeliers, Laval.
- M<sup>me</sup> de la BROISE, rue du Britais, 37, Laval.
- M. l'abbé BROU, rue du Pont-de-Mayenne, Laval.
- M. BROU, Prosper, rue du Pont-de-Mayenne, Laval.
- M. BUCQUET, Anatole, avocat, *Président de la Société*, place de Hercé, 15, Laval.
- M. le docteur BUCQUET, rue des Eperons, 7, Laval.
- M<sup>me</sup> BUCQUET, rue des Eperons, 7, Laval.
- M<sup>me</sup> BUSSON, place des Arts, 5, Laval.
- M. CASTAING, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue Crossardière, 37, Laval.
- M. CHAILLAND, imprimeur, rue des Béliers, 2, Laval.
- M. CHANTEAU, Maurice, greffier du Tribunal de commerce, rue du Lycée, 58, Laval.
- M<sup>me</sup> CHANTEAU, rue du Lycée, 58, Laval.
- CHANGÉ* (commune de), près Laval.
- M. de la CHAPELLE, rue de Paradis, 30, Laval.
- M. CHAPLET, Abel, avocat, rue du Lieutenant, 27, Laval.
- M. CHAPLET, Frédéric, manufacturier, rue d'Anvers, 2, Laval.
- M. CHAPPÉE, industriel, Port-Brillet (Mayenne).
- M. CHARTIER, Louis, place du Gast, 11, Laval.
- M<sup>me</sup> CHASSAING, rue de Tours, 87, Laval.
- M<sup>me</sup> CHASSEBCEUF, rue de la Préfecture, 5, Laval.
- M. CHAUVEAU, notaire, rue du Lieutenant, 3, Laval.
- M. CHENU, inspecteur de l'enseignement primaire, 32, rue Frédéric Degeorge, Arras.
- M<sup>me</sup> veuve CHEVALLIER, rue du Pont-de-Mayenne, 102, Laval.
- M<sup>me</sup> COIRET, à Paris
- M<sup>me</sup> CORDIER, rue Haute-Chiffolière, 8, Laval.
- M. COUPPEL, entrepreneur, rue Hoche, Laval.
- M. CRIBIER Joseph, couvreur, place Notre-Dame, Laval.
- M<sup>me</sup> CROISSANT, rue de Bretagne, 55, Laval.
- M. l'abbé CROULBOIS, ancien curé de Cossé-le-Vivien, 4, rue Garancière, à Paris (vi<sup>e</sup>).
- M. de CROZÉ, château de la Villaudray, par Loiron (Mayenne).
- M<sup>me</sup> DALIBARD, rue de la Paix, 36, Laval.
- M<sup>me</sup> DAVID, ruelle Saint-Vénérand, Laval.
- M. DECAEN, entrepreneur des Pompes funèbres, quai Béatrix, 22, Laval.
- M<sup>me</sup> DECREÉ, rue de l'Asile, Laval.
- M<sup>me</sup> DELHOMMEAU, rue de l'Hôtel-de-Ville, 45, Laval.

- M. DENIS, président du Conseil général, Fontaine-Daniel, à Mayenne (Mayenne).
- M. DÉRIBÈRE-DESGARDES ancien député de la Mayenne, rue Denfert-Rochereau, 40, Paris (5<sup>e</sup>).
- M. DESPRÈS, rue de Bretagne, 53, Laval.
- M. le Chanoine DESSAINE, curé de Jublains (Mayenne).
- M. DODARD DES LOGES, rue de l'Asile, Laval.
- M<sup>me</sup> DODARD DES LOGES, rue de l'Asile, Laval.
- M. DOUARD, avoué, Mayenne.
- M<sup>me</sup> DUCHEMIN, Alfred, rue du Pont-d'Avénières, 16, Laval.
- M. DUCHEMIN, Charles, chimiste-manufacturier, président du Tribunal de commerce, rue Hoche, 12, Laval.
- M<sup>me</sup> veuve DURAND, rue de Bâclerie, 21, Laval.
- M. DUVAL, ruelle des Cornetteries, Laval.
- M<sup>me</sup> DUVAL, ruelle des Cornetteries, Laval.
- M. DUVAL, Juge au Tribunal Civil, Mayenne.
- M<sup>me</sup> ECOCHARD, 33, avenue Jeanne-d'Arc, Angers.
- M. d'ELVA, sénateur de la Mayenne, Changé, près Laval.
- M<sup>me</sup> FÉLIX, rue Solférino, 49, Laval.
- M<sup>me</sup> FONTAINE, Edmond, rue du Palais, Laval.
- M<sup>me</sup> FONTAINE, rue du Palais, Laval.
- M. l'abbé FOUILLEUL, curé de Chantrigné (Mayenne).
- M<sup>me</sup> FOURNIER, ruelle des Pavillons, Laval.
- M<sup>me</sup> FRATER, rue du Palais, Laval.
- M<sup>me</sup> GACHOT, Cuillé (Mayenne).
- M<sup>me</sup> GAHÉRY, rue de Tours, Laval.
- M. GAILLARD, professeur d'histoire au Lycée, Poitiers.
- M. l'abbé GANDAIS, curé de Saint-Cénére (Mayenne).
- M<sup>me</sup> GANDAIS, rue de l'Alma, 19, Laval.
- M<sup>me</sup> GASCOIN, rue de la Paix, 42, Laval.
- M<sup>me</sup> GASNIER, place Saint Vénérand, 12, Laval.
- M. GERRE, chef de bureau à la Préfecture, rue du Vieux-Saint-Louis, Laval.
- M<sup>me</sup> GESLOT, rue Souchu-Servinière, Laval.
- M<sup>me</sup> GIBORY, propriétaire, quai Béatrix, Laval.
- M<sup>me</sup> de GLATIGNÉ, rue Saint-Nicolas, Laval.
- M<sup>me</sup> A. GODEAU, rue du Britais, Laval.
- M<sup>me</sup> GODEAU, rue de Cheverus, Laval.
- M. GODIVIER père, rue de l'Asile, 4, Laval.
- M. GODIVIER fils, chapelier, rue de l'Hôtel-de-Ville, 8 bis, Laval.
- M. de la GOUPILLIÈRE, château de la Barbotière, Ahuillé, par Laval (Mayenne).
- M. GOUVRION-PILON, ancien juge au Tribunal de commerce, rue Félix Faure, Laval.

M. GRIMOD, avocat, rue de Bel-Air, 20, Laval.  
M<sup>me</sup> B. GRIVEAU-CHEVRIE, rue Souchu-Servinière, 12, Laval.  
M<sup>me</sup> A. GRIVEAU-CHEVRIE, à Haute-Follis, Laval.  
M<sup>me</sup> de GUERNON, 19, rue Meschaguin, Quimper.  
M. GUERRIER, rue de Bel Air, Laval.  
M. GUINEBRETIERE, entrepreneur de charpentes, rue Solférino, 65, Laval.  
M<sup>me</sup> GUYON, place du Gast, Laval.  
M<sup>me</sup> HAVEL, à la Valette, Laval.  
M<sup>me</sup> HÉBERT-PENLOUP, négociante, rue Joinville, 38, Laval.  
C<sup>e</sup> d'HÉLIAND, rue Marmoreau, 27, Laval.  
M. HÉRON, rue Haute-des-Tuyaux, 5, Laval.  
M. HOUSSAY, professeur au Lycée, rue André-de-Lohéac, Laval.  
M. le chanoine HUIGNARD, curé de Saint-Vénérand, Laval.  
M. JAMIN, Alfred, plâtrier, rue de l'Asile, 26, Laval.  
*JAVRON* (commune de).  
M. JÉGU, chapelier, rue de la Paix, 18, Laval.  
M. l'abbé JEUSSIAUME, curé de S<sup>t</sup>-Aignan-sur-Roë (Mayenne).  
M<sup>me</sup> JEUSSIAUME, Saint-Aignan-sur-Roë.  
M<sup>me</sup> JOLY, rue de Bretagne, Laval.  
M<sup>me</sup> JULIEN, rue Saint André, 12, Laval.  
*JUVIGNÉ* (commune de).  
M<sup>me</sup> LACOUILONCHE, boulevard de Tours, 25, Laval.  
M. LASCROUX, propriétaire, rue de Nantes, 4, Laval.  
*LAVAL* (Ville de).  
M. LE BALLE, inspecteur d'académie, quai Paul-Boudet, Laval.  
M<sup>me</sup> LEBOUC, rue Joinville, 32, Laval.  
M. LE BRETON, rue de Bootz, 9, Laval.  
M<sup>me</sup> LEBRUN, au Val-de-Bootz, Laval.  
M. LECORNEY, rue de Rennes, 26, Laval.  
M. LEGRAS, caissier de la Banque de France, Caen.  
M. LELIÈVRE, Emile, imprimeur éditeur, Conseiller municipal, rue du Vieux-Saint-Louis, 21-23, Laval.  
M. LE MARIE André, rue Solférino, 28, Laval.  
M<sup>me</sup> LENAIN, rue des Chevaux, Laval.  
M<sup>me</sup> LEPANNETIER, rue de Nantes, 6, Laval.  
M. LEROUX-SALLES, Céaucé (Orne).  
M. LEROY, coutelier, Carrefour-aux-Toiles, Laval.  
M<sup>me</sup> LETESSIER, à Châteaubriant.  
M. LE TOURNEURS du VAL, Camille, propriétaire, Louvigné, par Argentré (Mayenne).  
M<sup>me</sup> LETOURNEUX, rue du Mans, 18, Laval.  
M. LOUVARD, vice-président de la Chambre de Commerce, Château-Gontier.

*LOUVIGNÉ* (Commune de).  
M<sup>me</sup> de LUIGNÉ, rue des Tuyaux, 34, Laval.  
M<sup>me</sup> MANGIN, boulevard de Tours, 5, Laval.  
M<sup>me</sup> MARCHAND, rue de l'Alma, Laval.  
M<sup>me</sup> MARCOU-LEVROT, rue de la Paix, Laval.  
M<sup>me</sup> MARIDAT, rue du Vieux-Saint-Louis, Laval.  
M<sup>me</sup> MARIE, rue d'Avénières, 41, Laval.  
M<sup>me</sup> G. MARIE-ROUSSELIÈRE, place de Hercé, Laval.  
M<sup>me</sup> MASLIN-BIGOT, rue Renaise, Laval.  
M<sup>me</sup> MENANT, Abuillé, par Laval (Mayenne).  
M. MESSAGER, avocat, 27, rue Mayet, Paris (6<sup>e</sup>).  
M. MICHEL, mercier, rue de la Paix, 8 bis, Laval.  
M<sup>me</sup> MONCOQ, rue Crossardière, 33, Laval.  
M<sup>me</sup> MONTAGNE, rue de Cheverus, Laval.  
M. MOREAU, Emile, rue du Lieutenant, 8, Laval.  
M. MORICE, Élie, instituteur, à Saint-Georges-sur-Erve.  
M. MOULIÈRE, Auguste, négociant, rue Renaise, Laval.  
M. MOULIN, gérant du Crédit Lyonnais, rue de Bâclerie, 21, Laval.  
M<sup>me</sup> MULOT, boulevard de Tours, 23, Laval.  
M. NORMANDIÈRE (le chanoine), archiprêtre d'Ernée.  
M. NUPIED, Maurice, Cuillé (Mayenne).  
M. CEHLERT, correspondant de l'Institut, rue du Lycée, Laval.  
M<sup>me</sup> OUTIN, rue du Vieux-Saint-Louis, 15, Laval.  
*PARNÉ* (commune de).  
M<sup>me</sup> PASQUIER, rue de Bretagne, 37, Laval.  
M<sup>me</sup> PAUTONNIER, rue de Bretagne, Laval.  
M<sup>is</sup> de PEYRELONGUE, lieutenant-colonel, rue de Laage, à Saintes.  
M<sup>me</sup> PICARD, rue des Fossés, 31, Laval.  
M<sup>me</sup> PICOT, rue Crossardière, 27, Laval.  
M. PIEDNOIR, Edouard, manufacturier, quai d'Avénières, 68, Laval.  
M. POINTEAU, au Bignon de Laubrières (Mayenne).  
M<sup>me</sup> POIRIER, rue Flatters.  
M<sup>me</sup> POMMERAIS, rue du Britais, 11, Laval.  
M. POUPARD, pharmacien, rue Joinville, 11, Laval.  
M<sup>me</sup> veuve POUTEAU, François, place Hardy, Laval.  
M<sup>me</sup> PRÉVOST, rue du Jeu-de-Paume, 2, Laval.  
M. le M<sup>is</sup> de QUATREBARBES, maire d'Argenton.  
M<sup>me</sup> de QUATREBARBES, rue des Curés, 3, Laval.  
*QUELAINES* (commune de).  
M<sup>me</sup> RASSIN, Laubrières (Mayenne).  
M<sup>me</sup> RÉGEREAU, Théophile, rue de Rennes, Laval,

- M. RICHARD, membre du Conseil général, place du Gast, 2, Laval.  
M. RONNÉ, curé d'Oisseau (Mayenne).  
M. ROUSSEAU père, rue Crossardière, 45, Laval.  
*SAINTE-SUZANNE* (commune de).  
M. SCHLESSER, Eugène, professeur de mathématiques au Lycée Hoche, rue Alain Gervais, 16, Versailles.  
M. SCHLESSER, Emile, externe des hôpitaux, rue Alain-Gervais, 16, Versailles.  
M<sup>me</sup> SCHLESSER Louise, professeur au Lycée Molière, Paris.  
M<sup>me</sup> SCHLESSER-DE-MONEDERO, à Duenas (Espagne).  
M<sup>me</sup> SINOIR, Maxime, rue du Britais, Laval.  
M. SINOIR, Emile, professeur au Lycée, *Secrétaire de la Société*, rue du Britais, Laval.  
M. SINOIR, Joseph, Cuillé (Mayenne).  
M. SINOIR, Ernest, notaire, Fougères (Ille-et-Vilaine).  
M. THÉZÉE, pharmacien, rue de la Paix, 51, Laval.  
M. THIBAUT-ROUSSEAU, négociant, rue de la Paix, 4, Laval.  
M. TONNELIER, boulevard de Tours, 26, Laval.  
M. TOUCHARD, notaire honoraire, pl. de la Préfecture, Laval.  
M. TOUTAIN, maire de Saint-Berthevin, à Corbusson, Saint-Berthevin-lès-Laval (Mayenne).  
M. TOUTAIN, Raphaël, fils, rue des Fossés, Laval.  
M. TRIBOUILLARD (le chanoine), boulevard de Tours, 37, Laval.  
M. TROUILLARD, juge au tribunal civil, rue du Britais, 9 bis, Laval.  
M. TROUSSARD, maire de Ballée (Mayenne).  
M. TURQUET, ancien notaire, place Saint-Vénérand, Laval.  
M<sup>me</sup> de VAUBERNIER, place de Hercé, Laval.  
M. de VAUBERNIER, René, château de Gondin, Louverné, (Mayenne).  
M. le M<sup>e</sup> de VAUJUAS, conseiller général, maire du Bourgneut-la-Forêt (Mayenne).  
M. VEILLARD, rue de l'Hôtel-de-Ville, Laval.  
*VILLIERS-CHARLEMAGNE* (commune de).  
M<sup>me</sup> VUILLEMOT, rue du Lycée, 7, Laval.

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Présidents d'honneur . . . . .	2
Présidents depuis la fondation . . . . .	2
Conseil d'administration . . . . .	3
Bureau . . . . .	3
Délégués d'arrondissements . . . . .	3
Assemblée générale annuelle . . . . .	4
Rapport du Trésorier . . . . .	4
Rapport de M. Brochard . . . . .	4
Liste des membres fondateurs . . . . .	9
Liste des membres correspondants . . . . .	9
Liste des membres titulaires . . . . .	11